



L'ÉCHOliver de septembre

Dates à retenir



Mercredi 9 septembre: Assemblée générale de parents 17h au gymnase de l'Aventure et rencontres de parents pour les élèves du primaire

Vendredi 18 septembre : journée pédagogique - le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement

Jedi 1er octobre: photographie scolaire dans les deux écoles

Mercredi 30 septembre: date de la déclaration de la clientèle choisie par le ministère de l'Éducation. Il est très important que votre enfant soit présent à l'école ce matin-là. S'il devait s'absenter exceptionnellement, une attestation individuelle de fréquentation devra être signée au secrétariat.

Mercredi 30 septembre: conseil d'établissement à partir de 18h30, à l'école de l'Aventure

Les dates des séances du conseil d'établissement se retrouveront sur le [Site Web](#) de l'école. Ces rencontres sont publiques. Si vous désirez y assister, nous vous invitons à en informer le secrétariat de l'école ou la présidence du conseil.

Lundi 5 octobre : journée pédagogique - le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement

Lundi 12 octobre : congé de l'Action de Grâce (pour tous)

Première communication: Vous recevrez une première communication quant au cheminement de votre enfant au plus tard le 15 octobre.

Rencontre de parents

RENDEZ-VOUS PARENTS-ÉCOLE
Compte-rendu

DATE :

ELÈVE CONCERNÉ / CLASSE :
Classe de :

POUR PARLER DE :

THÈMES ABORDÉS :

A LA DEMANDE DE

Rappel des informations transmises dans l'Écholier du mois d'août

Assemblée générale des parents

Pour tous : mercredi le 9 septembre de 17h00 à 17h45 au gymnase de l'école de l'Aventure

Cette rencontre a principalement pour but de former le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027, l'organisation de participation des parents ainsi que le comité consultatif service de garde.

Important : Vous êtes invités à compléter le sondage de satisfaction de l'année scolaire 25-26 afin que nous puissions assurer un suivi d'amélioration pour la prochaine année scolaire, cliquez : [Répondre au sondage](#)

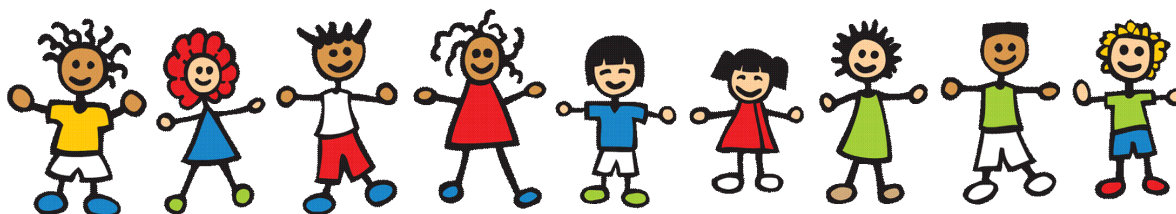
Rencontres de parents (1re à 6e)

Arc-en-Ciel/Aventure (2 écoles): mercredi 9 septembre :

1re à 3e année : de 19h15 à 20h00

4e à 6e année : de 18h15 à 19h00 (incluant les parents dont les enfants sont en 3/4e , 4/5e et 5/6e)

Service de garde



- **Il est important de garder une réservation stable pour éviter la confusion chez les éducateurs et votre enfant. Nous pouvons ainsi assurer une meilleure sécurité pour votre enfant.**
- **Les règles du service de garde:** Elles sont disponibles sur le site internet de l'école, dans l'onglet service de garde. Nous vous invitons à le consulter, plusieurs informations importantes y sont écrites
- **Inscription aux journées pédagogiques :** Il est important de remplir le formulaire acheminé par courriel, et ce, dans les délais. Prendre note que le service de garde sera fermé lors de la pédagogique du 25 janvier. Merci de le prévoir. Un rappel vous sera fait en cours d'année.
- **Modification de fréquentation ou pour de l'information importante à divulguer à l'éducateur du service de garde de votre enfant :** Vous devez communiquer par courriel à l'adresse suivante en y ajoutant l'adresse courriel du titulaire en copie conforme:

École l'Arc-en-Ciel : sgarde.arciel@cssc.gouv.qc.ca

École de l'Aventure : sgarde.aventure@cssc.gouv.qc.ca

- **Document pour le service de garde** : Tout document concernant le service de garde doit être remis à l'éducateur à l'accueil ou au titulaire de votre enfant.
- **Habillement** : Les enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur. Étant que l'accueil du matin se fait dehors et que nous préconisons le jeu extérieur même en cas de légère bruine, il est important de prévoir des vêtements adéquats selon la température extérieure.

Colle à moi



Nous vous invitons à visiter le site [Colle à moi](#) afin d'encourager notre école à financer différents projets. L'école reçoit 15 % du total des achats. Voici une belle occasion de vous procurer des étiquettes personnalisées.

Merci de votre participation au projet!

Stationnement Arc-en-Ciel

Rappel aux parents

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous rappelons les consignes.

Situation A : Mon enfant fréquente le service de garde le matin et/ou mon enfant est d'âge préscolaire

Vous êtes autorisés à utiliser les débarcadères écoliers pour faire descendre vos enfants. Ces derniers se dirigent alors sur le trottoir vers la porte du service de garde ou sur la cour selon leur situation. Nous vous invitons à quitter dès que possible afin de libérer la place pour d'autres parents.

Situation B : Mon enfant est d'âge primaire (1re à 6e année) ou ne fréquente pas le service de garde

Vous devez obligatoirement faire descendre vos enfants sur la rue Louis IX, là où les enfants qui arrivent en autobus sont déposés. Une surveillante de l'école sera là pour les accueillir dès 8h.

Ponctualité



Il est très important de respecter l'horaire de fréquentation scolaire de vos enfants.

Voici un petit rappel de l'horaire scolaire qui se trouve également dans l'agenda scolaire de vos enfants:

Horaires des écoles

Ton horaire					
					
École de l'Arc-en-Ciel					
HORAIRE	Surveillance Cloche 1	Entrée Cloche 2	Début des cours	Sortie	Surveillance
Maternelle	AM 8h04 PM 12h49	AM 8h05 PM 12h50	AM 8h10 PM 12h55	AM 11h30 PM 14h17	PM 14h25
Primaire	AM 8h04 PM 12h49	AM 8h05 PM 12h50	AM 8h10 PM 12h55	AM 11h30 PM 15h15	
Récréation		AM 10h10 à 10h30 PM 13h55 à 14h15			
École de l'Aventure					
HORAIRE	Surveillance Cloche 1	Entrée Cloche 2	Début des cours	Sortie	Surveillance
Maternelle	AM 7h59 PM 12h44	AM 8h00 PM 12h45	AM 8h05 PM 12h50	AM 11h25 PM 14h12	PM 14h20
Primaire	AM 7h59 PM 12h44	AM 8h00 PM 12h45	AM 8h05 PM 12h50	AM 11h25 PM 15h10	
Récréation		AM 10h05 à 10h25 PM 13h50 à 14h10			
À la cloche, les élèves de la maison sont autorisés à se joindre aux élèves du service de garde dans la cour et tous prennent leur rang immédiatement pour l'entrée. Note : Si tu n'es pas inscrit au service de garde le matin ou le midi, il est obligatoire d'attendre le début de la surveillance (cloche 1) avant de te présenter sur la cour d'école. Une surveillance de 10 minutes est assurée à la fin des classes en après-midi. L'école n'est plus responsable des incidents après cette heure. Par mesure de sécurité, les parents doivent demeurer à l'extérieur de la cour. De plus, les élèves ne sont pas autorisés à circuler dans le stationnement. Débarcadère École de l'Arc-en-Ciel : Prendre note que les parents du préscolaire ainsi que les élèves fréquentant le service de garde le matin doivent déposer les enfants au débarcadère avant de l'école du côté de la porte du service de garde. Les élèves du primaire doivent descendre au passage piétonnier donnant sur la rue Louis IX (derrière l'école).					

8

Outils Parents



L'école travaillant en partenariat avec Santé Québec dans le cadre du déploiement de son programme Hors Piste, nous vous invitons à consulter le lien web suivant.

Voici des ressources gratuites pour vous aider à accompagner votre enfant :

® Pour visionner une vidéo au sujet de la différence entre le stress et l'anxiété, [CLIQUEZ ICI](#).

® Pour participer à un atelier virtuel interactif afin d'apprendre des trucs pour aider votre enfant à faire face à l'anxiété, [CLIQUEZ ICI](#). Plusieurs dates sont offertes au courant de l'année.

® Pour consulter un outil qui résume des stratégies pour soutenir votre enfant à apprivoiser le stress et l'anxiété, [CLIQUEZ ICI](#). ®

Pour en savoir plus sur le programme HORS-PISTE, [CLIQUEZ ICI](#)

Un incontournable



N'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web au : [École de l'Arc-en-Ciel / de l'Aventure | Je pars à l'Aventure sur l'Arc-en-Ciel de la réussite !](#)